

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 11 avril 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 29, 30 et 31 mars 2016

2016 PP 14 BSPP - Acquisition d'une propriété bâtie en vue du projet d'extension du centre de secours de Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine). Individualisation d'une autorisation de programme.

M^{me} Colombe BROSSEL, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu l'avis des services fiscaux des Hauts-de-Seine, en date du 9 février 2016 ;

Vu le projet de délibération, en date du 26 février 2016, par lequel le Préfet de police soumet à son approbation l'acquisition par la Ville de Paris d'une propriété bâtie sise 20, rue Ravon à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine) en vue du projet d'extension du centre de secours de Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine) ;

Sur le rapport présenté par M^{me} Colombe BROSSEL, au nom de la 3^{ème} commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée l'acquisition, au prix total de 784 000 euros validé par les services fiscaux des Hauts-de-Seine auquel s'ajoutent 11 000 euros de frais annexes, d'une propriété bâtie sise 20 rue Ravon à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine) en vue du projet d'extension du centre de secours de Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine).

Article 2 : M^{me} la Maire de Paris est autorisée à signer l'acte d'acquisition correspondant.

Article 3 : Une autorisation de programme de 800 000 euros est affectée au chapitre 901, article 901 - 1311, compte nature 2115 de la section d'investissement du budget spécial de la Préfecture de police, exercice 2016 pour financer l'acquisition d'un bien situé 20, rue Ravon à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine) en vue du projet d'extension du centre de secours de Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine).

Article 4 : Le Préfet de police est autorisé à recouvrer les participations relatives à cette opération financée par la Ville de Paris, les communes, les départements de la petite couronne et le fonds de compensation pour la TVA qui feront l'objet des inscriptions aux mêmes chapitre, article et opération dudit budget.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO